



Réunion du 7 janvier 2019

Présent : M. Alain CABERLON

Absent excusé : M. André MAGNIN

Responsable : M. André MAGNIN 04 77 27 30 56 ou 06 60 91 68 34

#### AVIS AUX CLUBS

- En cas de terrains impraticables des clubs recevant, les rencontres devront être inversées (Art 45 des règlements généraux du District) ou trouver UN TERRAIN DE REPLI.

La liste des délégués de secteur est disponible sur le site du District.

- Pour toute demande de changement, report de match, inversion, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**.

Les demandes doivent nous être adressées **IMPERATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.

Pensez à faire votre demande par le biais de « footclubs » : modification de match.

- Tous les dirigeants, responsables de l'utilisation de la tablette lors des matches, sont priés de prendre en photo tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match, composition des équipes, sanctions disciplinaires et des blessures. Ceci afin de préméditer un éventuel dysfonctionnement ou panne de la tablette.

#### REPROGRAMMATION

**- D4 Poule F :**

Le match n°20495211, du 16/12/18, **Montagny 1 – Le Coteau 2**, est reporté au **dimanche 17 février, à 14h30**.

**- D5 Poule E :**

Le match n°20495364 du 10/02/19, **Val d'Aix 2 – Noirétable 3**, se déroulera le **samedi 9 février, à 12h30**.